



Rozérieulles, le 16 mars 2015

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Consultation du public sur l'eau et les inondations jusqu'au 18 juin 2015

## *En répondant au questionnaire, devenez-vous aussi acteur de la qualité de l'eau*

Les habitants du bassin Rhin-Meuse sont invités à donner leur avis sur deux plans d'actions pour l'eau : l'un sur la stratégie de reconquête de la qualité de l'eau et le second sur la stratégie de gestion des risques d'inondations.

Ces documents constituent pour le Grand Est (Lorraine, Alsace, Champagne-Ardenne en partie) le socle pour une gestion équilibrée (en qualité et quantité) et durable des ressources en eau et des milieux aquatiques.

Les thèmes abordés dans ces documents de planification concernent le quotidien des habitants : eau et santé (*protéger les aires d'alimentation en eau des captages, polluants émergents, sites de baignage...*), eau et rareté (*respecter l'équilibre entre prélèvement et bon fonctionnement des cours d'eau...*), eau et aménagement du territoire (*préserver les zones d'expansion des crues, limiter le recours aux ouvrages de protection...*), eau nature et biodiversité (*préserver les zones humides, limiter les phénomènes de ruissellement...*).

Chaque plan de gestion comporte des objectifs assortis d'actions à mettre en œuvre pour les atteindre (travaux, changement de pratiques...).

Avant adoption définitive et comme le prévoient les dispositions réglementaires, l'avis du public est sollicité. Les réponses et avis collectés seront pris en compte pour conforter et/ou modifier les documents finaux.

Les documents soumis à consultation sont disponibles sur internet, au siège des préfectures et de l'agence de l'eau Rhin-Meuse.

Pour faciliter le recueil des avis et/ou observations un questionnaire est également proposé.

**Une seule adresse pour répondre <http://consultation.eau-rhin-meuse.fr>**

### CONTACT PRESSE

Florence Chaffarod  
Délégation à la Communication  
Tél. 03.87.34.48.59  
[cecilia.ledran@eau-rhin-meuse.fr](mailto:cecilia.ledran@eau-rhin-meuse.fr)

### Consultation du public sur l'eau



L'eau, les inondations, le milieu marin : quelles actions ?

Participez à la consultation du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015